



## *Quatre actions au service des familles*

### *Bulletin de septembre 2015*

*L'Union Départementale des Associations Familiales de Seine-et-Marne a lancé, dans le cadre de sa Convention d'Objectifs 2013-2015, et en lien à son projet institutionnel, un plan d'actions ambitieux permettant de mieux défendre les intérêts matériels et moraux des Familles*

#### *L'accompagnement des familles en situation de « rupture »*

La famille étant une entité évolutive, l'UDAF de Seine-et-Marne souhaite proposer, dans un objectif d'autonomie, un accompagnement spécialisé auprès des familles confrontées à des situations de changement voire de « rupture » (stabilisation de la cellule familiale, gestion des conflits, ...).

Dans cette optique, une typologie des situations de « rupture » a été élaborée et une enquête a été menée en mars 2013 auprès des associations membres afin d'établir un premier état des lieux des actions et des initiatives conduites par les associations familiales.

Un annuaire départemental des acteurs investis dans l'accompagnement des familles en situation de rupture est désormais en cours d'élaboration. Un groupe-ressource va être constitué au cours du dernier trimestre de l'année afin de valider et de travailler sur les modalités de diffusion de cet annuaire.

#### *La réussite éducative*

La réussite éducative et le bien-être des enfants et des jeunes sont un enjeu retenus comme prioritaires dans le projet institutionnel de l'UDAF 77. Celle-ci souhaite mener une action ciblée au travers des associations membres afin d'aider les familles à garantir la réussite de leur(s) enfant(s) par des interventions auprès des parents, des enfants et des institutions scolaires.

Au printemps 2013, une enquête a été menée auprès des associations parties prenantes. Cela a permis de réaliser un état des lieux des pratiques d'accompagnement à la scolarité en juin 2013 et d'organiser un cycle de rencontres (15 mai 2013, 12 septembre 2013, 19 juin 2014 et 22 avril 2015) sur la refondation de l'Ecole. Ces différents temps ont été l'occasion d'aborder le rôle des associations familiales dans l'accompagnement à la mise en œuvre du décret Peillon sur les rythmes scolaires. Ils ont également permis le partage d'expériences autour de la plus-value des associations membres dans la relation parents-institution scolaire.

Parallèlement à ces rencontres, un livret des associations familiales membres de l'UDAF contribuant à la réussite éducative et scolaire de l'enfant a également vu le jour.

En outre, avec le soutien d'associations membres investies dans le champ de la réussite éducative, mais aussi de partenaires institutionnels tels que la CAF ou la DDCS, l'UDAF organise le 6 novembre 2015, de 9h à 17h, une rencontre à la Maison des Associations Salvador Allende de Savigny-le-Temple : « Comment prévenir l'absentéisme, l'échec et le décrochage scolaire, ... et accompagner les familles dans l'éducation des enfants ? ». Cette journée permettra de partager, comprendre, échanger et co-construire autour de thèmes forts. Venez nombreux !

## *La prévention de l'endettement*

L'action de prévention de l'endettement des familles a pour finalité un changement des habitudes de consommation vers des pratiques plus modestes et correspondant aux réels besoins des familles. La démarche prend la forme d'actions de prévention, de sensibilisation et de formation, que se soit en direction des familles comme des institutions financières, des organismes de crédits, voire des employeurs locaux

Dans un premier temps, l'UDAF a constitué un groupe-pilote composé de bénévoles associatifs et de travailleurs sociaux de l'UDAF. Ce dernier a créé un atelier « Tri des Papiers », dont deux sessions ont déjà eu lieu : à Combs-la-Ville (le 1<sup>er</sup> décembre 2014) et au Mée-sur-Seine (le 2 juin 2015).

Le groupe-pilote travaille désormais sur un atelier « Gestion du budget », déjà prévu sur Savigny-le-Temple.

Dans une logique d'essaimage territorial, les bénévoles intéressés pourront être formés à la conduite et l'animation des deux ateliers.

## *Le développement social des territoires*

L'action consiste à investir un certain nombre de politiques publiques (rénovation urbaine, politique de la Ville, politique éducative, ...) sous l'angle des besoins des familles.

L'accompagnement des bénévoles tout au long de la démarche (connaissance des dispositifs, observation, mise en œuvre d'actions solidaires, ...) permet d'en réunir les conditions de réussite. Plusieurs rencontres ont ainsi été organisées : « Etre acteur du développement social des territoires » (18 novembre 2013 et 27 mai 2015), « L'observation sociale, outil pour la mise en œuvre d'une démarche de développement social local dans l'intérêt des familles » (14 juin 2014), ... Une prochaine rencontre sur « Porter l'intérêt des familles », est programmée le 16 septembre 2015 de 10h à 16h.

De plus une enquête à échelle départementale a été menée afin de mieux connaître les besoins des familles seine-et-marnaises. Un questionnaire a ainsi été diffusé auprès de 106 associations dont 65 membres de l'UDAF 77 avec un taux de retour de 32% dont plus des trois quarts émanent des associations membres de l'UDAF.

Il en ressort que :

- 88,5% des associations interrogées interviennent sur l'ensemble de leur commune d'implantation
- Plus d'un tiers intervient dans un ou des quartiers spécifiques à majorité inscrits en politique de la Ville
- Près des ¾ des associations interrogées développent des actions en lien avec d'autres associations membres ou non de l'UDAF77
- Plus de la moitié intervient dans le cadre des politiques publiques locales
- Une large majorité (67,9%) participe à des instances de suivi et/ou de pilotage de dispositifs, projets et/ou politiques locales.
- 20,5 % des associations interrogées disent mener des actions dans le cadre de dispositifs spécifiques à la politique de la Ville, et notamment dans le cadre de l'éducation prioritaire.
- Les associations siègent dans ou travaillent en partenariat avec une diversité d'instances de suivi et de pilotage: que cela soit dans le champ de la santé (ARS, MDPH), de l'action sociale (CAF, MDS, CDAD, centres sociaux, espaces socio-culturels, ...), ou de l'accompagnement à la parentalité (REAAP, UDAF, ...).

Cette enquête va être généralisée sous la forme d'un baromètre annuel : les associations membres n'ayant pas répondu sont ainsi invitées à apporter leur contribution.